

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 21/02/2025

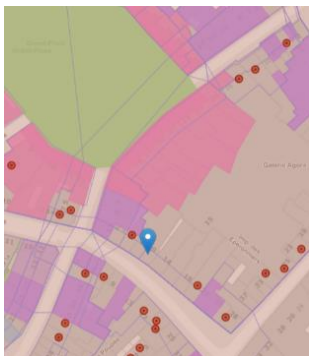
N/Réf. : BXL22074_738_PU
Gest. : AH
V/Réf. : M801/2024
Corr: Picard Olivier
NOVA : 04/PU/1953831

BRUXELLES. Rue du Marché aux Fromages, 10
(= en zone de protection des maisons traditionnelles situées 1, Marché aux Fromages et des maisons de la Grand-Place / Zone tampon Unesco)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: placer une enseigne parallèle à la façade "UMI club & culture" (mise en conformité)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 06/02/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/02/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Photos des situations de fait et de droit, extraites de la demande



Le renouvellement de l'enseigne n'a pas d'impact sur les perspectives vers et depuis les biens classés situés à proximité. En revanche, la mise en peinture de la porte dans une couleur rouge criarde n'est pas admissible d'un point de vue patrimonial. La CRMS demande de la repeindre dans une teinte plus adéquate (brun, couleur bois), conformément à la situation de droit, renseignée par la demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; olivier.picard@brucity.be